



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat  
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40  
www.fr.ch/ce

## **PAR COURRIEL**

Département fédéral de la défense, de la  
protection de la population et des sports DDPS  
Palais fédéral est  
3003 Berne

*Courriel* : [hans.wipfli@vtg.admin.ch](mailto:hans.wipfli@vtg.admin.ch)

*Fribourg, le 24 juin 2026*

2026-601

### **Ordonnance sur la réquisition – Procédure de consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 1<sup>er</sup> avril dernier, vous nous avez consultés sur le projet cité en titre, et nous vous en remercions.

De manière générale, nous approuvons ce projet de nouvelle ordonnance, qui offre un cadre légal nécessaire à un acte de souveraineté nécessaire, mais néanmoins très impactant du point de vue économique.

En effet, la réquisition d'actifs privés constitue une intrusion majeure dans le droit de propriété et la liberté contractuelle. Pour nos PME, l'immobilisation de moyens de production ou de véhicules de transport n'est pas un acte neutre. Celle-ci impacte directement leur capacité opérationnelle et, par extension, la stabilité du tissu économique local. Nous insistons donc sur le fait que la réquisition doit rester une ultima ratio, actionnée uniquement lorsque les mécanismes de marchés publics classiques s'avèrent inopérants.

Sur le plan financier, la viabilité de ce dispositif repose sur l'immédiateté de l'indemnisation. Si nous saluons l'alignement des dédommagements sur les valeurs actuelles du marché, nous insistons sur la nécessité de versements mensuels fluides. En période de crise, le risque principal pour nos entreprises est la rupture de liquidité. L'Etat doit garantir que l'effort de défense nationale ne se transforme pas en une charge financière insupportable pour les détenteurs de biens d'importance stratégique, sous peine de générer des effets de contagion destructeurs sur les chaînes de valeur cantonales/nationales.

Enfin, la réussite de l'ORéq dépendra de la qualité de la concertation préalable avec les autorités civiles et les milieux économiques. Nous préconisons une approche partenariale où la planification et les clauses contractuelles anticipées priment sur les mesures d'urgence. En coordonnant étroitement les besoins de l'armée avec les impératifs de la vie économique, nous assurerons une résilience collective efficace, respectueuse du fédéralisme et de la prospérité des cantons.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Philippe Demierre, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

*L'original de ce document est établi en version électronique*

**Copie**

—

à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, pour elle et le Service de la sécurité civile et militaire ;  
à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, pour elle et la Promotion économique ;  
à la Chancellerie d'Etat.